

José Manzambi, de la rue à la scène française

Ce comédien d'origine congolaise, ancien mineur isolé menacé d'expulsion à sa majorité, se produit aujourd'hui, en toute légalité, grâce à la solidarité du monde artistique.

Publié le

Mercredi 15 février 2023

Émilien Urbach (humanité)



L'enfant perdu de Luanda a trouvé un soutien infaillible auprès de Céline Brunelle et de sa troupe. © Delphine Lefebvre / Hans Lucas

Quand il n'est pas sur scène avec ses amis de la compagnie Le Passe-Muraille, José Manzambi, 22 ans, prend des cours de troisième cycle au conservatoire d'Amiens (Somme), étudiant les alexandrins, Brecht, Laurent Gaudé... Comédien, chanteur, compositeur, actuellement en formation d'ingénieur du son, c'est un homme de spectacle, un jeune talent, un espoir de la scène française. Et pourtant, ni la vie ni la France ne lui ont fait de cadeau. « Quand la compagnie m'a proposé de travailler, j'ai accepté sans y croire, raconte-t-il. Je ne croyais plus à rien.

C'était un des moments les plus sombres de mon existence. Finalement, c'est ce qui m'a permis d'obtenir mes papiers. »

La poésie pour échapper aux gangs

Car José revient de loin. Sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) jusqu'à la fin de l'année 2022, il vient tout juste d'être régularisé. À l'heure où le débat public tend à assigner les travailleurs venus d'ailleurs aux seuls « métiers en tension », ce jeune artiste, né en République démocratique du Congo, incarne une autre idée du principe « d'intégration » que celle portée par le ministère de l'Intérieur, Gérald Darmanin, dans son projet de loi sur l'immigration. « Lorsque j'étais bébé, mes parents ont émigré en Angola, raconte le jeune homme. C'est là-bas que j'ai grandi. À l'époque, on ne peut pas dire que ma mère me témoignait beaucoup d'affection... » Maltraité, battu, José décrit son enfance comme un calvaire. « Je suis devenu violent, confie-t-il. À 13 ans, je vivais comme un clochard et mes oncles m'accusaient de sorcellerie. » Enfant des rues de Luanda, mis au ban de la société, c'est par la musique et la poésie qu'il parvient à se sortir de la violence des gangs. Placé dans un foyer pour mineurs, il apprend à lire, à écrire, découvre la musique, la danse, l'amitié, et rejoint son premier groupe de musique. « Des amis devaient partir jouer au Portugal, poursuit-il. On m'a fabriqué un faux passeport et je les ai accompagnés. »

Caché, un temps, par des amis portugais du groupe, il décide, fin 2017, de rejoindre la France et se présente à l'Aide sociale à l'enfance. Il y est pris en charge sans difficulté, s'inscrit au lycée hôtelier et valide, trois ans après, un CAP en restauration. « Lorsque j'ai atteint ma majorité, mes éducateurs m'ont conseillé de faire une demande d'asile, continue José. C'était une erreur. » Lorsqu'il est débouté, sans aucune protection, l'administration fait de lui un sans-papiers. Sous OQTF, il goûte à nouveau à la rue et aux centres d'hébergement du 115. Une nouvelle fois, c'est grâce au monde artistique qu'il va pouvoir retrouver sa dignité. Il a à peine 19 ans lorsque des connaissances l'orientent vers Céline Brunelle, autrice, metteuse en scène et citoyenne engagée dans l'accompagnement des exilés dans la Somme. « J'ai vite découvert ses talents de chanteur et de danseur, se souvient l'artiste solidaire. Lors d'une audition pour un projet participatif, à Amiens, j'ai pris en plein cœur son interprétation. J'ai décidé de travailler avec lui sur ma nouvelle création mêlant théâtre, rap, vidéo et film d'animation. »

Repéré par Ariane Mnouchkine

José prend rapidement une place importante au sein de la compagnie de Céline. Il signe les raps du spectacle, devenant ainsi membre de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), et crée sa propre société d'édition phonographique. Il est même repéré par Ariane Mnouchkine, lors d'un stage au Théâtre du Soleil. Parallèlement, il continue les démarches auprès de l'administration pour être régularisé. Malgré une lettre de parrainage de 40 professionnels de la culture et l'intervention de plusieurs personnalités, en novembre 2022, la préfecture rechigne toujours à lui accorder le droit de vivre et de travailler en France.

Le 1er décembre, Céline Brunelle décide de convoquer la presse dans un café d'Amiens et déclare : « José fait maintenant partie de ma vie et sert la vie culturelle avec brio. C'est mon ami et mon collègue de travail. C'est un artiste qui ne cesse de m'inspirer. Je ne laisserai pas mon pays le renvoyer, briser cette vie qui se reconstruit en le rejetant dans les rues de Luanda où il risque de mourir sur un trottoir. Devant un tel acharnement aveugle de sa parfaite intégration, ayant suivi toutes les procédures dictées sans résultat, je décide d'entamer une grève de la faim. »

Elle n'aura finalement pas besoin de passer à l'acte. La mobilisation grandit et fait plier le préfet, qui décide, quelques semaines plus tard, de lui octroyer enfin un titre de séjour. José travaille aujourd'hui au nouveau spectacle de la compagnie et continue à se former. Et de conclure, sans rancœur : « Aujourd'hui, j'espère encore une chose... que la vie m'offrira le bonheur de revoir ma mère. »